

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retraite, hôpital public : le 17 décembre, NON à la casse de la solidarité, OUI au progrès solidaire

La casse de notre système de retraite et l'asphyxie financière infligée à l'hôpital public sont deux chantiers de démolition de notre solidarité nationale. C'est pourquoi, comme le 14 novembre pour la défense de l'hôpital public, comme le 5 décembre contre la réforme des retraites, la Fédération des mutuelles de France appelle à participer massivement à la mobilisation du 17 décembre 2019, à Paris et partout en France.

Ce n'est pas en dénommant, le 20 novembre dernier, « plan de sauvetage de l'hôpital » un train d'économies supplémentaires qui conduira de l'austérité à la pénurie que l'on peut prétendre sauver l'hôpital public, outil majeur d'accès à la santé de toutes et tous.

Ce n'est pas en dénommant « système universel » un dispositif élaboré pour baisser les pensions de retraite, amplifier les inégalités de parcours professionnel, y compris de genre, monter les générations les unes contre les autres, que l'on peut prétendre à un système de retraite juste qui assure à chacune et à chacun ce temps de repos légitime après une vie de travail.

La communication gouvernementale perverti le sens des mots pour dissimuler son inacceptable politique. Mais ce n'est pas en appelant un chat, un chien, que l'on règle les difficultés quotidiennes que traversent la plupart des habitants de notre pays.

C'est, au contraire, en reconstruisant nos outils de solidarité universelle : en garantissant une sécurité sociale de haut niveau pour tous, en apportant à l'hôpital public les ressources humaines et financières dont il a besoin pour accomplir sa mission, en préservant et en améliorant notre système de retraite qui a fait ses preuves.

Le 11 décembre, au Conseil Économique, Social et Environnemental, le premier ministre a appelé à ne pas « avoir nécessairement peur de ce que le futur nous réserve ». Mais nous n'avons pas peur. Simplement, nous ne voulons pas du futur que ce pouvoir nous réserve.

À Montreuil, le 16 décembre 2019

Contact Presse : Denis QUINQUETON - denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr

À propos des Mutuelles de France

La Fédération des mutuelles de France, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe près de 65 groupements mutualistes, dont 40 mutuelles santé et 20 unions ou mutuelles gestionnaires de réalisations sanitaires et sociales. Ces dernières gèrent près de 285 services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM).

L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protègent 2 millions de personnes.

La FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.